

AVERTISSEMENT AUX FORMATEURS : Il importe pour tous les formateurs proposant des ressources concernant le domaine Agir et s'exprimer à travers l'activité physique, de bien distinguer le fait de proposer des situations pour bouger et le fait de proposer aux élèves une éducation physique.

Contribuer à l'éducation physique des élèves passe par la mise en œuvre de principes d'apprentissages qui ne peuvent être mis en place dans la situation actuelle.

En effet, pour éduquer physiquement les élèves, il est nécessaire que :

- L'ensemble des **apprentissages soient organisés au regard des attendus du programme** de l'école maternelle dans le domaine « agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ».
- Les séances s'inscrivent dans la **continuité** d'une séquence d'apprentissage : un module d'une quinzaine de séances a minima au cycle 1.
- Elles s'organisent **selon une progressivité** en lien avec le niveau de développement moteur, social et cognitif des élèves du cycle 1 et avec les objectifs d'apprentissage définis par l'enseignant.
- Les situations **aient un sens pour les élèves**, ce qui nécessite un temps de travail avant et après la séance.
- **Les situations sont vécues au sein d'un collectif en interaction**, condition indispensable des apprentissages.
- Les séances permettent à tous, quelles que soient leurs ressources, **une quantité d'action conséquente**, afin de permettre aux élèves de se constituer un vécu corporel dans l'activité.
- Les situations proposées doivent permettre aux élèves, **grâce à l'ensemble des interactions (entre élèves et avec l'enseignant) de prendre du recul sur leurs actions** afin de prendre conscience de ce qu'ils font et apprennent.
- Il est nécessaire d'organiser le **recueil et la conservation de traces** permettant à l'élève de se souvenir de qu'il a fait et appris et de mesurer ses progrès.

DANS LA SITUATION ACTUELLE, NOUS COMPRENONS DONC QU'IL N'EST PAS QUESTION D'EDUCATION PHYSIQUE SCOLAIRE MAIS BIEN D'ACTIVITE PHYSIQUE PERMETTANT DE COMPENSER (UN PEU) L'IMMOBILITE ET LA SEDENTARITE LIEES AU CONFINEMENT.

Il est aussi nécessaire que les situations proposées ne soient pas sources de conflit ou de frustration. Donc, pas de compétition, pas de gagnant, pas de perdant, juste le plaisir de faire chacun à sa hauteur et de réussir et éventuellement de progresser.

Il est important d'alerter sur les conditions d'une pratique en sécurité, avec une intensité raisonnable et dans un environnement exempt de tout objet, meuble ou éléments dont il faut éviter la proximité (baie vitrée, radiateurs en fonte, poignées de portes, etc.) pouvant provoquer une blessure plus ou moins grave.

Il faut rappeler aussi la nécessité de s'hydrater, avec de l'eau (attention aux boissons sucrées ou énergétiques).